

# Contacts utiles

Police municipale : **N°Vert** APPEL GRATUIT **0 800 117 118**

**Neuf postes de police municipale sont à votre disposition près de chez vous :**

## **Secteur Centre-ville**

2 quai Saint-Pierre (24h/24)

## **Secteur Vautrin**

1 boulevard Général Vautrin  
(8h/20h)  
Tél. 04 93 94 64 71

## **Secteur Carnot**

45 boulevard Carnot (8h/20h)  
Tél. 04 92 98 99 38

## **Secteur République**

22 rue Haddad Simon (8h/20h)  
Tél. 04 93 99 54 91

## **Secteur Riou**

H.L.M. du Riou (8h/20h)  
Tél. 04 97 06 42 75

## **Secteur Suquet**

3 traverse de la Tour (8h/20h)  
Tél. 04 93 99 99 29

## **Secteur Bocca Centre**

52 avenue Francis Tonner  
(24h/24)  
Tél. 04 93 48 37 79

## **Secteur Bocca Nord**

- Espace Ranguin :  
19 boulevard Victor Hugo  
(8h/20h)  
Tél. 04 93 48 61 28  
- Ste-Jeanne/Frayère :  
chemin des Reinettes (8h/20h)  
Tél. 04 93 48 61 14

## **Poste de l'île Sainte-Marguerite**

Île Sainte-Marguerite (en saison)  
Tél. 04 93 99 52 19, poste 3102

**Police nationale : 17**

# Conseils anti-cambriolage

**10 conseils  
pour la sécurité  
de votre logement**



# 10 conseils pour la sécurité de votre logement

**Le cambriolage constitue l'une des infractions les plus mal vécues par les victimes. Des comportements simples peuvent prévenir ce type de délit. Tout ce qui retarde ou entrave l'action d'un cambrioleur contribue à éviter le vol. En décourageant les voleurs, vous vous protégez mieux contre leurs méfaits.**

- 1** Fermez toujours votre porte à clef et équipez-la d'un entrebâilleur et/ou d'un judas.



- 2** Faites si possible le choix d'une porte blindée, installez des serrures de sûreté et posez un bloc anti-perçage. Vous pouvez également faire installer un système d'alarme.



- 3** N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clefs.

- 4** Ne laissez pas de clefs à proximité de la porte d'entrée, sous le paillason ou sous un pot de fleurs.



- 5** Ne laissez pas les fenêtres ouvertes en votre absence et protégez-les avec des volets équipés de barres de blocage des battants, de stores ou de barreaux.

- 6** Ne conservez pas des sommes d'argent importantes chez vous. Si vous disposez d'un coffre-fort, faites-le sceller.

- 7** Demandez l'installation d'un contrôle d'accès à l'entrée de votre immeuble, la mise en place d'éclairages et la sécurisation des parties communes.



- 8** Ne faites pas entrer d'inconnus chez vous. Exigez toujours une carte professionnelle même quand la personne est en uniforme.

- 9** Lorsque vous partez en vacances en période estivale, pensez à signaler votre absence au Commissariat (opération "Tranquillité Vacances").

- 10** Devenez "voisin vigilant" en signalant au chef de poste local de la Police municipale :

- toute personne ayant un comportement suspect (rôle régulièrement dans le quartier, demande des renseignements sur les habitants, visite les parties commune, etc.),
- la présence de squats ou installations sauvages à proximité de votre domicile,
- la répétition de cambriolages dans un même immeuble ou lotissement.

